

SENIOR MIXTE HONNEUR / 2

1/4 de Finale

Madame, Monsieur,

Votre paire s'est inscrite pour jouer les qualifications du Senior Mixte Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Vendredi 18 janvier 2019

Lieu : Rhône Garon Bridge Club – 650 chemin des Flachères. 69390 Charly
Tel : 04.72.30.16.06 ou 09.53.99.70.66

Déroulement : 51 paires sur ce site.
2 séances de 24 donnes.

Horaires : Les joueurs sont priés de se présenter 10 min avant le début de la 1^{ère} séance.

1^{ère} séance : **13h** 2^{ème} séance : **16h30** (fin prévue vers 20h)

Arbitre : Carole PUILLET - Port - 06.82.83.97.34

Montant des droits : 42€ par paire payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 29 équipes, à confirmer le jour de la compétition

½ Finale de Comité : Mardi 12 ou vendredi 15 février 2019

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition :
colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'**arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy De Tessières
06.23.14.62.55